



TERRE D'ADELES- Circuit court PAIN d'ÉPILIBRE CONTRAT D'ENGAGEMENT- mai à octobre 2020

Sarah CHALLE et Édouard TOUCHAIS ont créé la société **Épilibre**, 12 route de Luc Blanc à 33340 Gaillan-en-Médoc. Ils produisent des pains et brioches biologiques et nutritionnels. Tous leurs produits sont cuits au feu de bois, réalisés sur levain naturel, à base d'ingrédients certifiés biologiques et les plus locaux possibles : la farine provient des céréales cultivées et moulues par Gaylord AUBERT à Saint-Vivien-de-Médoc. L'utilisation d'une farine à minima semi-complète (T80) pour tous les pains et moulue sur meule de pierre garantit la présence accrue de fibres et minéraux, contenus essentiellement dans le germe et l'enveloppe externe des grains. La fermentation au levain permet non seulement de développer la richesse aromatique des produits, mais aussi de les rendre plus digestes et d'en améliorer la conservation. Ils proposent une livraison de pains et douceurs en circuit court tous les quinze jours de mai à octobre, voir le bon de commande joint.

Par la signature du présent contrat, les adhérents de Terre d'ADELES, l'association Terre d'ADELES et l'équipe d'Épilibre Sarah CHALLE et Édouard TOUCHAIS s'engagent à respecter le lien producteur-consomm'acteurs conformément à l'esprit de la charte des AMAP.

Le consomm'acteur s'engage à :

- 1) Commander du 1^{er} mai 2020 au 30 octobre 2020 pain·s ou douceurs
- 2) Signer à la commande **6 chèques** à l'ordre de **société Épilibre**. Ces chèques déposés à l'association Terre d'ADELES seront remis à Épilibre le jour de la livraison.
- 3) Venir chercher personnellement ou faire prendre par une autre personne les pains commandés au moment des livraisons le vendredi selon le calendrier établi. Une commande oubliée est une commande due.

Calendrier 2020 des vendredis de livraison :

08/05	22/05	05/06	19/06	17/07	31/07	14/08	21/08	11/09	25/09	09/10	23/10
-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

- 4) Trouver un remplaçant si, pour une raison exceptionnelle, l'engagement ne pouvait être respecté jusqu'à son terme. Une aide peut être apportée par les coordinateurs bénévoles de Terre d'ADELES.
- 5) Aider les coordinatrices à la distribution ou à la signature des contrats selon sa disponibilité, à la demande.

L'association Terre d'ADELES facilite le lien producteur-consomm'acteurs. Elle s'engage à :

- 1) Désigner un ou plusieurs référents chargés d'organiser les distributions mensuelles. **Coordonnatrices pain :**
Maryse Cruchade maryse.cruchade@terredadeles.org et Chantal Ribière chantal.riberie@terredadeles.org
- 2) Mettre à disposition un lieu de distribution.
- 3) Assurer le paiement des commandes.
- 4) Tenir ses adhérents informés des propositions d'Épilibre après accord du CA.
- 5) Promouvoir les productions d'Épilibre et des actions de sensibilisation sur les AMAP et circuits courts auprès du public.

Sarah CHALLE et Édouard TOUCHAIS s'engagent à :

- 1) Préparer chaque quinzaine des pains conformément au bon de commande signé par le consomm'acteur.
- 2) Prévenir Terre d'ADELES si un problème se posait à Épilibre. Une décision commune serait alors prise par l'ensemble des consomm'acteurs et le producteur.
- 3) Informer les consomm'acteurs sur la vie de la société dans la plus grande transparence, fournir les justificatifs relatifs à la labellisation bio.
- 4) Accueillir sur demande le consomm'acteur à la boulangerie Épilibre.
- 5) Le producteur reconnaît le rôle de l'association Terre d'ADELES et n'entretient de relations commerciales avec ses adhérents que dans le cadre du présent accord.

Terre d'ADELES, ses consomm'acteurs, Sarah CHALLE et Édouard TOUCHAIS s'engagent à poursuivre conjointement la réflexion de manière à améliorer progressivement le présent contrat, l'objectif final du circuit court étant de mobiliser de manière fiable, régulière et pérenne un nombre suffisant de consomm'acteurs pour que le producteur parvienne à vivre dignement de son travail. Un bilan du présent accord sera effectué lors de l'Assemblée Générale de Terre d'ADELES. Des modifications pourront alors être proposées pour la saison suivante. Terre d'ADELES, ses consomm'acteurs et l'équipe d'Épilibre Sarah CHALLE et Édouard TOUCHAIS s'engagent à communiquer en toute franchise et liberté, à partager les idées et initiatives afin d'améliorer le fonctionnement du projet.

Bon de commande joint - Fait à Pessac le.....

Pour la société ÉPILIBRE
Sarah CHALLE et
Édouard TOUCHAIS

Pour Terre d'ADELES :
Maryse CRUCHADE et
Chantal RIBIÈRE

Le consomm'acteur :
Nom et Prénom